



Contrat d'édition non respecté

Par **Ouralie691**, le **23/12/2018 à 23:45**

Bonjour,

Il y a trois ans, j'ai trouvé un éditeur spécialisé dans le cinéma : j'avais écrit une biographie de ma soeur (cinéaste et comédienne) assez personnelle, et cet éditeur s'est dit intéressé et m'a envoyé un contrat en bonne et due forme.

Nous avons entamé le travail préliminaire, surtout axé sur les règles de typographie. Il m'a envoyé une version annotée de sa main, mais c'est moi qui ai du tout corriger sur la version numérique. Il m'a demandé des photos pour inclure dans la biographie. Puis les échanges se sont ralentis, et un peu envenimés car je m'étonnais de ne rien voir venir. Puis il m'a "confiée" à sa femme, qui a été encore plus désagréable. Pendant deux ans, j'ai été traitée plus bas que terre, ils refusaient de me rencontrer, ont prétendu qu'ils ne pouvaient pas publier des photos possiblement avec des droits, alors que c'est leur métier de le savoir ! ils ont même dénigré les photos de famille que je leur avais envoyées à leur demande.

L'éditrice m'a extorqué deux scénarios inédits de ma soeur, et me les a fait numériser moi même, sous prétexte de les inclure dans mon ouvrage. Je l'ai fait, pour donner une chance à mon travail. Puis plus rien, des réponses vagues ou humiliantes.

Cependant, mon livre figure dans le catalogue de fin 2017 pour 2018, mais n'a pas été publié, contrairement aux autres titres.

Ils me proposent soit d'attendre, sans donner de date, soit de "reprendre mes droits". mais c'est sans compter les trois ans perdus sans pouvoir chercher un autre éditeur !

Ai je une chance de leur faire dire ce qui ne va pas, ou d'être dédommagée de cette "perte de chance" ?

Merci de votre aide, car je me sens très mal, ce travail me tenait vraiment à coeur et j'étais si

fière d'avoir pu me faire éditer. Cet éditeur est certes confidentiel, mais il est reconnu dans son milieu, c'est tout ce qu'il me fallait.